

N° 2023/066

Le Maire de la Commune de Carignan de Bordeaux

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-2, L.2213-1, L.2213-65 et L.2331-4, 8,

Vu le code de la voirie routière, et notamment les articles L 113-2, 115-1, L141-10, L141-11 et L141-12 ;

Vu le décret N°2001-251 du 22 mars 2001 relatif à la partie réglementaire du Code de la Route et notamment les articles R110-1, R110-2 et R411-1 à R411-32,

Vu la demande présentée le 11 avril 2023 par l'entreprise ALYCE Cutsmart Mobility 109 rue du 1^{er} Mars 1943 69100 Villeurbanne, afin d'étudier le trafic et la circulation à l'aide d'un comptage automatique par tube et un comptage directionnel par caméra sis, route de Lignan, route de Latresne, et allée Loustaou Néou 33360 Carignan de Bordeaux.**ARRETE****ARTICLE 1er**

L'entreprise mobile ALYCE Cutsmart Mobility, dans le cadre d'un comptage automatique, par tube et comptage directionnel par caméra sis, route de Lignan, route de Latresne, allée Lousta Néou 33360 Carignan de Bordeaux, est autorisée à occuper le domaine public. Par mesure de sécurité, il sera formellement interdit de s'en approcher.

ARTICLE 2

La pose du dispositif et le comptage directionnel par caméra se fera entre le vendredi 21 avril 2023 et le 03 mai 2023.

ARTICLE 3

La signalisation, la protection des personnes et la matérialisation du dépôt de matériaux seront à la charge de l'entreprise et la réglementation en vigueur devra être rigoureusement respectée. Toutes dispositions seront prises pour la sécurité des usagers de la voie publique (signalisation temporaire, cohérente, visibilité des carrefours, panneaux d'accès d'entrées et de sorties de camions etc...).

ARTICLE 4

Au terme de l'occupation, le bénéficiaire désigné à l'article 1 du présent arrêté s'engage à remettre les lieux en état. A défaut ou en cas de dégradations, une contribution spéciale pourra être exigée.

ARTICLE 5 Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Monsieur le Commandant de la Caserne des Pompiers de Bordeaux.

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Latresne.

L'Entreprise ALYCE Cutsmart Mobility Alyce Lion 109 rue du 1^{er} Mars 1943 69100 Villeurbanne.

Le 13 avril 2023

Pour le Maire, par délégation

Laurent JANSONNIE
L'Adjoint en charge
des infrastructures
des bâtiments et de la sécurité

